



Déclaration préalable FSU CTSD du 8 avril 2014

Les élections municipales ont été marquées par une forte abstention, notamment des jeunes et des catégories populaires, par des scores très élevés de l'extrême-droite. Au-delà des enjeux locaux, les résultats sanctionnent une politique gouvernementale qui ne répond pas aux attentes sociales. Les conditions de vie de la grande majorité des citoyens se dégradent faisant de l'emploi, du pouvoir d'achat, des services publics et de la protection sociale des préoccupations essentielles. Le gouvernement s'enfonce dans une logique économique libérale et mène une politique de réduction du « coût du travail » qui se fait au détriment des acquis sociaux et de la protection sociale, et ce, sans relancer l'emploi. Cette politique engendre de surcroît une désespérance sociale et des replis sur soi qui font le lit des idées d'extrême droite. La FSU rappelle d'une manière solennelle, que les idées portées par l'extrême droite sont tournées contre les salariés et qu'en aucune manière elles ne sont la solution aux questions de chômage, d'emploi et de réduction des inégalités.

Il n'a pas fallu longtemps au nouveau ministre pour annoncer un premier levier de financement des 50 milliards de réduction des dépenses publiques. Les promesses n'engageant que ceux qui y croient, les 60 000 postes promis passent à 45 000 alors que les services du ministère prévoient une hausse de plus de 23000 élèves pour la rentrée prochaine.

Or au moment des opérations de cartes scolaires, l'amélioration qualitative attendue est quasi inexistante et entre en concurrence avec les ouvertures de classes dont les effectifs continuent d'augmenter.

La FSU a, cette année encore, chiffré les besoins pour seulement pallier aux premières nécessités en matière de fonctionnement du service public d'éducation. Pour l'allègement du nombre d'élèves par classe, les remplacements, les RASED, l'éducation prioritaire, la scolarisation de tous les élèves de moins de 3 ans dont les parents le souhaitent, l'engagement budgétaire, pour notre département, doit être à minima de 221 postes. Nous n'en obtenons aucun.

Notons enfin que les fameux dispositifs Peillon, annoncés depuis 2 ans, arrivent dans le département avec le fléchage de 6 postes à l'heure même où le ministre s'en va...

Ajoutons la question de la réforme des rythmes scolaires à laquelle la grande majorité des enseignants continue de s'opposer. Les difficultés ou dysfonctionnements rencontrés, le caractère inégalitaire de la mise en place, le creusement des inégalités territoriales confirment notre demande de réécriture du décret. De plus, les écoles privées ne sont pas tenues d'appliquer ce décret. Cette situation inacceptable permise accentue dangereusement la concurrence entre le service public d'éducation et les réseaux privés d'enseignement. Nous exigeons que soit mis fin à cette inégalité de traitement au détriment de l'enseignement public.

Nous continuerons, avec les parents, les élus, les enseignants, à exiger les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves dans un service public laïque d'éducation de proximité et de qualité.